

Procès verbal- Conseil d'école n°1 :Jeudi 20 Octobre 2022**Personnes présentes :**

- Enseignants : Mme Maitrot (directrice de l'école) - Mmes Cristante, Dumont, Durand, Guibbert, Marie, Millet, Monnier ; MM. Allenou, Benvenuto, Lacroix, Marc, Ramon (enseignants de l'école)
- Représentants élus des parents d'élèves : Mmes Le Bolay, Morvan, Muyard, Py, Touzanne ; MM.Albert, Racionero
- Municipalité : Mme Feuillerac (conseillère municipale)
- MJC du Rabé : Mmes Manoller et Romero, responsable et directrice ALAE (invitées)
- Inspection : M. Guedj, Conseiller Pédagogique

Personnes excusées : Mme L'Inspectrice de l'Education Nationale, Monsieur le Maire

• Introduction

Mme la directrice rappelle le fonctionnement et le rôle d'un Conseil d'Ecole. Celui-ci se réunit 3 fois dans l'année. Il se tient avec les enseignants, les représentants des parents élus et de la municipalité. Il a pour objet le fonctionnement de l'école (classes, cour, bâtiments / règlements, projets...). Y sont présentées les actions entreprises. Ce Conseil d'école est présidé par la directrice. L'ordre du jour est établi à partir des demandes de chacun.

• Effectifs et répartition des classes

Effectifs de l'école : les effectifs transmis à l'IEN à la mi-septembre sont de 282 élèves.

47 CP, 44 CE1, 59 CE2, 64 CM1, 55 CM2, 13 ULIS.

De nouveaux logements ouvrant encore sur la commune, il y a des arrivées régulières de nouveaux élèves. D'année en année, les effectifs de l'école augmentent. L'année prochaine, les effectifs prévisionnels sont à la hausse et les classes devraient être plus chargées. Il y a cependant encore une marge d'une quinzaine d'élèves avant une éventuelle nouvelle ouverture de classe.

ULIS : à ce stade de l'année, l'ULIS de l'école est déjà en sureffectif. C'est aussi le cas des autres ULIS dans tout le département. En théorie, le nombre maximum d'élèves par ULIS est fixé à 12. Mais en Haute-Garonne, toutes les ULIS dépassent cette limite et accueillent 13, 14 voire 15 élèves. Cela est regrettable car un petit effectif est essentiel en ULIS pour pouvoir aider au mieux ces élèves ayant tous des besoins particuliers et différents. Les enfants d'ULIS sont inclus dans les autres classes en fonction de leur âge et de leur niveau scolaire.

Il y a également cette année des élèves d'ULIS qui ont besoin d'une aide humaine (AESH) sur le temps de classe mais aussi sur le temps méridien. Or, nous sommes en déficit d'au moins 2 voire 3 postes d'AESH sur l'école et cela complique les choses. Les AESH présentes sont en priorité en aide aux élèves notifiés AESH-i, puis s'il leur reste du temps, elles vont aider les autres. Il est vrai qu'il y a pénurie et que le recrutement est difficile actuellement.

Composition des classes : Comme cela est le cas depuis de très nombreuses années, l'équipe enseignante a privilégié des effectifs allégés dans les petites classes (CP et CE1). Cela permet aux plus jeunes élèves de rentrer dans les apprentissages dans de meilleures conditions et les effets positifs de ce choix se font sentir également dans la suite de leur scolarité jusqu'au CM2.

2 classes de CP à 23 et 24 élèves ; 2 classes de CE1 à 22 et 22 élèves ; 2 classes de CE2 à 24 élèves ; 1 classe de CE2/CM1 à 23 élèves (10 CE2 & 13 CM1) ; 2 classes de CM1 à 25 et 26 élèves ; 2 classes de CM2 à 27 et 28 élèves ; 1 dispositif ULIS à 13 élèves (qui sont inclus dans les autres classes).

-Présentation des nouveaux enseignants de l'école : arrivée de Mme Durand en CE2-CM1, M. Lacroix en CM1 et Mme Guibert en CM1, Mme Marie en CM2. Nous conservons la même psychologue scolaire et le même remplaçant que les années précédentes.

*** Conditions matérielles de la rentrée**

-Rentrée échelonnée : Afin d'accueillir au mieux les élèves de CP, au vu de la taille importante de l'école (282 élèves), il avait été décidé d'une rentrée échelonnée avec accueil des élèves de CP, CM2 et ULIS le jeudi 1er septembre et rentrée de tous les autres élèves le lendemain.

Lors de cette journée d'accueil, les nouveaux CP ont été accueillis par leurs enseignants, aidés par les autres enseignants et tutorés par les élèves de CM2. Le partenariat avec les CM2 a été très bénéfique pour les CP. Cela a permis de mettre en place un véritable échange et un lien d'entraide et de confiance entre grands et petits. Les CP ont osé poser des questions aux CM2.

Les CP et les ULIS ont découvert les locaux scolaires et la cour de l'école tranquillement.

La rentrée a ainsi été calme et bénéfique pour tous. Mme Romero ajoute que ce bénéfice a aussi été très notable sur le temps périscolaire : accueil des CP et des ULIS au réfectoire dans le calme et explication du principe du self-service (porter le plateau, faire son choix...). D'autre part, faire monter les CP dans le bon bus à la rentrée est très compliqué (il y a cette année 4 lignes de bus scolaires ; les élèves de CP ont du mal à reconnaître leur bus d'autant plus que les numéros des lignes changent et que beaucoup d'entre eux prennent le bus pour la 1ère fois le soir depuis l'école et non depuis la maison avec leurs parents). Les CM2 repèrent les CP de leur bus, les attendent, les aident et les rassurent. Cette entraide se poursuit durant les 1ères semaines après la rentrée, jusqu'à ce que les CP soient en mesure de se repérer de façon plus autonome. L'accueil échelonné a donc permis d'aider au mieux ces jeunes élèves.

Seules 2 élèves ont été accueillies le jeudi alors que leur rentrée était décalée (leurs parents avaient simplement oublié que la rentrée était échelonnée). Une très grande majorité de familles a donc joué le jeu et ainsi contribué à une rentrée sereine pour les élèves de CP et d'ULIS.

La rentrée échelonnée s'avère bénéfique en tout point pour les élèves de CP et ULIS (pour lesquels c'est souvent une première rentrée à l'école élémentaire). Vue la taille de l'école (la plus grande de la circonscription) ainsi que les conditions de rentrée (accueil particulier, temps d'adaptation au self, connaissance de tous les enseignants, répartition le soir dans les bus...), cette organisation serait bénéfique si elle était réitérée les rentrées prochaines. Ainsi chaque élève entrant dans l'école serait accueilli avec toute la bienveillance qui se doit (comme c'est le cas au collège comme au lycée).

• Projet d'école

- Le projet d'école actuel (jusqu'en 2022-23) a comme thème « La Compréhension au service des apprentissages ». Un nouveau sera sûrement écrit dans l'année, nous attendons les directives.
- 3 axes y sont développés :

Axe 1 -L'oral au service de l'écrit : améliorer la cohérence syntaxique

De nombreuses actions sont en place à l'école dans cet objectif : *Histoires à la carte* (choix et lectures d'albums à toute l'école par petits groupes à chaque période -> échanges entre les élèves des différentes classes) / *Prix des Incorruptibles* (prix littéraire national avec lecture de 6 livres et vote en fin d'année) / *Lecture des Grands aux Petits* (Les CM2 lisent des livres aux CP et en fin d'année, ce sont les CP qui à leur tour, lisent un album aux grands) / *15 minutes de lecture quotidienne* (Chaque jour, les élèves lisent un livre de leur choix au retour de la pause méridienne. Cela les pose beaucoup après l'ALAE, ils sont beaucoup plus en capacité d'apprendre et de se concentrer à l'issue de ce temps de lecture) / *Tableaux du mois* (reproductions grand format prêtées par le collège de Noé, affichées dans le hall et travaillées dans chaque classe pour établir une culture commune), etc.

Axe 2 -L'école, un lieu socio-constructiviste. Être élève au quotidien à l'école (conseils d'enfants, classes transplantées, sorties, travail en groupes, échanges entre les classes...).

Axe 3 -Cohérence et continuité dans les apprentissages. Inscrire l'école dans des pratiques pédagogiques dynamiques et partagées (inclusions des élèves de l'ULIS, décloisonnements et échanges de services, cycles sportifs, chorale, cross...).

-Actions prévues :

- Reprise de la piscine à partir de Mars 2023 pour les cycle 2. Il faudra cependant assez de parents agréés sinon nous ne pourrons pas le faire. Problème d'emploi du temps pour les CE1, le vendredi matin s'étant libéré, les CE1 iront à la piscine ce jour-là. Demande pour rajouter la classe de CE2-CM1 faite à la mairie car les CE2 de cette année ne sont pas beaucoup allés à la piscine dans leur scolarité à cause du covid.
 - Reprise du cycle Sport Boule à partir de novembre en intérieur.
 - Reprise du Cross des écoles sous forme de Téléthon le 18 Novembre avec l'Association AIL.
 - 30 minutes de sport par jour (voir directives ministérielles) : utilisation d'un planning pour les installations sportives de la cour (ping-pong, basket, terrains en herbe, zone de balle à la main, chenille, pyramide...+ cordes à sauter). Chaque niveau a ainsi accès à une zone d'activités sportives définie et cela change chaque semaine. Les élèves sont généralement très actifs dans la cour.
 - Participation aux *Journées du Patrimoine* en septembre pour les classes de CM1 et CM2.
 - Participation à *Nettoyons la nature* en octobre pour toutes les classes avec une association. Les élèves ont reçu des explications sur le tri des déchets et ont aidé au nettoyage autour de l'école, de la zone du lac de Sabatouse et de l'arboretum avec des gants et des chasubles
 - Sortie prévue au cinéma pour les CP-CE1-CE2-CM1 en novembre dans le cadre d'*Ecole et cinéma*
 - Projet chorale pour les CE2 et CM1
 - Projet potager pour plusieurs classes
 - D'autres projets sont en réflexion
 - Inclusions des élèves de l'ULIS
- Gestion de la BCD : La lecture est devenue Grande Cause Nationale. L'école a la chance de disposer d'une BCD très bien fournie et très bien gérée par Mme Costes, employée municipale. Plus de 10 000 livres, classés, rangés, enregistrés, réparés, actualisés, renouvelés (pour environ 400 euros d'achats par an) y sont à disposition des élèves. Mme Costes les guide et les conseille. Ses horaires de BCD sont de à 2h par jour, l'après-midi, sur un temps qui a été ajusté avec les horaires de classe. A Longages, la médiathèque municipale est éloignée de l'école et les classes ne peuvent pas envisager de la fréquenter régulièrement et assidument. La BCD de l'école a donc un rôle important pour toucher l'ensemble des élèves.
- Validation du projet d'école. Ce projet d'école doit être validé par le 1^{er} Conseil d'école
- > Vote et validation à l'unanimité.

● **Rythmes scolaires**

- Le rythme scolaire doit être questionné cette année. Ce rythme en 4 demi-journées est dérogatoire. Un vote doit être fait en conseil d'école afin que chaque participant vote. Les parents d'élèves prévoient un sondage. Chaque rythme a ses avantages et ses inconvénients. Les contraintes locales sont les horaires du collège et du ramassage scolaire (dont l'amplitude horaire, 9h-16h30, ne pourra pas être changée).
- Voir le texte pour les règles.
- La mairie en dernier recours peut donner son avis à l'inspecteur d'académie.
- Obligation d'un conseil d'école extraordinaire avant le 10 janvier (à prévoir si possible début décembre).

• Travaux

Tout l'entretien d'une école est à charge de la Mairie, contrairement aux collèges (Département) et aux lycées (Région).

- Une classe a été refaite à neuf cet été.
- Comme tous les ans, une liste de menus travaux d'entretien a été déposée à la mairie début juillet.
- Les vidéoprojecteurs : les 2 prévus en 2022 n'ont pas été installés (problème de subvention, il faut une année de pause tous les 4 ans). 2 classes devraient être équipées en 2023.
- La connexion internet pose problème. L'arrivée de la fibre serait prévue pour le 1^{er} semestre 2023.
- Suite à une rencontre avec M. Bentajou de la municipalité, un potager avec des espaces pour chaque niveau et un point d'eau pour pouvoir arroser (depuis le stade) a été mis en place dans l'enceinte de l'école en cours d'année.
- Les copeaux sous la pyramide de la cour ont été changés récemment.
- Une liste des besoins par rapport à l'informatique a été établie et transmise.
- Ménage refait cet été mais succinctement (le grand ménage n'a pas été fait ; avant tout était vidé et nettoyé en profondeur). Il y a toujours des soucis avec la société de ménage même s'il y a eu une petite amélioration. M. Blanic voit la responsable régulièrement. Le ménage doit être refait pendant les vacances de Toussaint.

• Sécurité et santé

Plusieurs exercices de sécurité sont à faire tous les ans : 3 exercices incendie, 3 PPMS.

- Un exercice incendie a déjà été fait fin septembre (il doit être réalisé dans le 1^{er} mois après la rentrée). Tout s'est bien passé car les élèves sont habitués maintenant. L'évacuation se fait en moins d'1 minute grâce aux issues donnant directement sur l'extérieur (école de plain-pied). Pas de souci.

- Le premier exercice PPMS devra être fait au 1^{er} trimestre.

Tout est fait pour rassurer et tranquilliser les élèves (qui maintenant y sont habitués depuis la maternelle). On ne leur donne pas de scénario, on leur explique que c'est un exercice mais sans détails potentiellement traumatisants. Il y aura 2 autres exercices de PPMS en cours d'année.

- Entrées et sorties dans l'école : l'école est soumise à des restrictions d'accès en raison du plan VIGIPIRATE. Nous sommes donc tenus de filtrer les gens qui rentrent et de restreindre fortement l'accès aux locaux scolaires.

- Protocoles COVID : la rentrée a eu lieu sous niveau 1 (présentiel, aération et lavage mains, port du masque si nécessaire, désinfection des surfaces, pas de restriction des activités,...)

- Quelques cas de Covid et de scarlatine ont été signalés : information aux parents et mail à M. Blanic

- Rappel des règles d'hygiène et santé : limiter les temps d'écrans et les éviter avant d'aller dormir, veiller à ce que les enfants aient un temps de sommeil suffisant, etc.

- Question des parents par rapport aux visites médicales et à la médecine scolaire : il n'y a plus de visite médicale en élémentaire depuis très longtemps. Nous n'avons plus de médecin scolaire depuis environ 15 ans. Il y a une pénurie de 5-6 médecins scolaires sur toute la Haute-Garonne. Cela est très problématique et dommageable des certaines situations (cf. PAI, PAP...).

• Règlement intérieur

- Le règlement intérieur est distribué à toutes les familles et doit être signé après avoir été voté en Conseil d'école.

- La mention suivante est ajoutée : « Aucune prise de photo ou de vidéo n'est autorisée dans l'enceinte de l'école. ».

- Rappel de la Circulaire de 1997 régissant la sortie des classes. Les élèves doivent savoir comment ils partent le soir et c'est aux familles de s'organiser. C'est la loi. Les parents sont responsables de leurs enfants. La directrice applique la loi, qui est inscrite dans le Journal Officiel.

→ Vote : règlement adopté à l'unanimité

- Le règlement sera mis dans le cahier de liaison des enfants et devra être signé par les parents.

• Comptes de la Coopérative Scolaire

L'école est affiliée à l'OCCE, organisme qui permet la vérification des comptes de la coopérative scolaire. Une assurance est également prise à la MAIF. La coopérative est un compte différent de celui de la Mairie. La coopérative paie pour les sorties, l'achat de petites fournitures (art, bricolages, projets...). La Mairie finance le matériel pédagogique et l'entretien des locaux.

- Solde au 31 août : 19 200 euros. Il a été payé des factures début septembre pour les sorties de juin et juillet 2022 (l'an dernier, beaucoup de sorties scolaires ont été bloquées avec le COVID et décalées en toute fin d'année). Le gros budget actuel est le bus (les tarifs ont beaucoup augmenté).
 - Charges: 20 208 euros (sorties, cinéma, adhésion à l'OCCE).
 - Produits : 24 716 euros (aides de la Mairie pour un montant de 10 euros par enfant pour 2021 et pour 2022/ aides du GAPE (ventes loto, tombola, kermesse) / Cotisations des parents (12 euros), vente des élèves, aides aux familles pour le voyage par le CCAS de la mairie.
- Bilan vérifié et signé par des parents d'élèves et des enseignants pour être envoyé à l'OCCE.

• Projets de classes

- CP : piscine, sortie sur la journée au musée du Lherm. Pommes et pain / Sortie sur Sigean en fin d'année.
 - CE1 : piscine, cinéma, potager, Boule Lyonnaise....
 - CE2 : piscine, cinéma, potager, Boule Lyonnaise...., chorale.... / Sortie concert Halle aux Grains
 - CM1 : cinéma, potager, chorale / classe découverte en juin en Auvergne (en cours de finalisation, devis bus en cours -> réunion d'information prochainement)
 - CM2 : classe découverte à l'île de Ré en mars / écriture autour de la BD / liaison CM2-6^e (défi orthographe. Cross au collège. Permis internet. Prévention Tabac. Inclusion de 5 élèves d'ULIS dans ces projets.
 - ULIS : inclus dans les projets des autres classes. Thème= Histoire -> Sorties en lien avec l'Histoire.
- Photo de classe : Lundi 7 et Mardi 8 Novembre

• Questions diverses

-Temps de repas pour certaines classes trop court ? Mme Romero, responsable ALAE, explique que du temps supplémentaire est laissé en septembre pour les CP. Cela entraîne donc un décalage pour les grands en septembre mais cela se recale ensuite. La rentrée s'est bien passée, il n'y a pas eu de problème sur le temps méridien. Des ateliers sont mis en place par classes sur le temps méridien pour que les élèves voient tous les ateliers. Puis ils pourront faire leurs propres choix à partir de novembre.

-Certificat médical dans le dossier unique ALAE-Mairie ou simple fiche sanitaire ? Des demandes de précisions ont été faites auprès de la Jeunesse et des Sports (en attente de retour).

-Bilan des commandes groupées de fournitures : il y a eu beaucoup moins de commandes que les autres années. L'an prochain, le GAPE essaiera de le réorganiser pour pouvoir remettre les fournitures scolaires en juin plutôt que fin août. Il faudra prévoir de transmettre les listes de fournitures tôt (autour du 15 mars).

-Actions envisagées par le GAPE cette année : vente de chocolats ; participation au marché de Noël du comité des fêtes ; carnaval (11 ou 25 mars), chasse aux trésors dans le parc du château vers Pâques / kermesse, tombola en fin d'année, pas de loto.

• Date du prochain conseil d'école : mardi 7 février 2023

A Longages, le 20 octobre 2022

Secrétaire : Mme Dumont

Directrice : Mme Maitrot

